

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

réalisée par le Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS
dans le cadre du Milieu Innovateur Fonctionnel animé par l'Institut Européen
de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC)

≡ Contexte

Un nombre croissant d'entreprises, grandes ou petites, prennent conscience de manière accrue des limites et des impasses de leur modèle économique. Inscrites, parfois depuis longtemps, dans une logique de performance de type industriel, fondée sur la production croissante de biens et de services standardisés ou quasi-standardisés ; ces entreprises (qu'elles soient des exploitations agricoles, des entreprises manufacturières ou des entreprises de service) vivent de manière préoccupante ces limites :

- rapport de force disproportionné de certains acteurs de la chaîne de valeur qui exercent une pression difficilement supportable vers les acteurs en amont ;
- difficultés accrues dans leur rapport aux ressources et aux déchets ;
- érosion des marges face à la nécessité de sophistiquer les offres par des services supplémentaires sans pouvoir augmenter le prix ;
- salariés décontenancés et démobilisés, voire en souffrance, face à la perte de sens du travail et de sa reconnaissance...

L'expérience directe de ces limites amène de plus en plus de dirigeants à s'interroger sur la possibilité d'une alternative à leur modèle économique.

Avec l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, ils trouvent des réponses porteuses de sens, pragmatiques et convaincantes, pour repenser en profondeur leur dynamique de performance et leur modèle de développement qui leur permettent de dépasser ces limites, de revisiter leurs rapports à leurs clients, à leurs partenaires et à leurs salariés dans une perspective de développement durable.

Parallèlement, un nombre croissant de collectivités territoriales interrogent leur modèle de développement. Elles ont pris la mesure après les actions portées, notamment, dans le cadre des agendas 21, qu'il ne peut pas y avoir de transition écologique et sociale sans changement de modèle économique fondant leur développement.

Dans ces démarches, elles cherchent à construire des rapports renouvelés aux entreprises. L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération constitue un cadre de référence qui structure la réflexion et l'action de certaines d'entre elles.

Des projets issus de la société civile émergent également dans la perspective de redynamiser des territoires qui ont connu des profonds bouleversements ces dernières décennies. Ces projets s'engagent dans des trajectoires qui se nourrissent de l'expérience de l'EFC notamment sur un plan entrepreneurial.

≡ Objectifs de la formation

La présente formation vise à :

- ✓ Prendre la mesure des évolutions induites par la transition d'une économie fondée par l'industrie à une économie fondée par les services et prendre la mesure des mutations du travail qui les accompagnent,
- ✓ Identifier la nature et l'ampleur des impasses du modèle dominant,
- ✓ Situer l'originalité du modèle de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC),
- ✓ Identifier les points clés de méthodologie associés aux dynamiques d'évolution vers l'EFC.

≡ Public concerné et prérequis

Cette formation s'adresse à des consultants, des chercheurs, des chargés de mission d'organisme d'intermédiation, des cadres d'entreprise, des cadres de collectivités territoriales, d'élus qui s'intéressent à un modèle économique alternatif.

≡ Programme

Jour 1 : Pourquoi s'intéresser à l'EFC ?

- Qu'est-ce qu'un modèle économique ?
- La logique industrielle / financiarisée et ses impasses
- Les modèles qui cherchent à prendre en compte les enjeux de développement durable
- Les opportunités offertes par l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

Jour 2 : Qu'est-ce que l'EFC ?

- La dynamique servicielle
- De la logique servicielle à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération
- L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération : définition et trajectoires possibles

Jour 3 : Un nouveau rapport au travail pour accompagner la nouvelle dynamique servicielle de performance

- L'activité de travail : de quoi parle-t-on ?
- La mobilisation du travail dans l'activité servicielle
- La coopération ou la dimension collective du travail réel
- Les enjeux économiques du travail dans la dynamique de l'immatériel

Jour 4 : Trajectoire vers l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

- Retour sur la matinée et les questions de travail qui émergent
- Construire une proposition de valeur orientée EFC
- Comment expliquer l'EFC, quelques pistes
- L'Institut et la Communauté Apprenante de Penser et d'Action EFC

≡ Équipe encadrante

Cette formation est conçue par ATEMIS sur la base d'une approche pluridisciplinaire (économie, ergonomie, sociologie, gestion, aménagement et développement local) et animée par Brigitte PASQUELIN, docteure en sciences économiques, et Sandro de GASPARO, ergonomiste, tous deux chercheurs-intervenants ATEMIS.

≡ Dates

En période COVID, la formation sera dispensée **en visioconférence**. La durée de la formation est de 14 heures, répartie en **4 matinées de 3h30**. Le calendrier de la prochaine formation sur 2020 est le suivant :

- Jour 1 : 24 novembre 2020 9h-12h30
- Jour 2 : 25 novembre 2020 9h-12h30
- Jour 3 : 1^{er} décembre 2020 9h-12h30
- Jour 4 : 2 décembre 2020 9h-12h30

≡ Méthode pédagogique

Chaque séance est organisée en 2 types de temps : des temps réservés à la présentation et à la mise en discussion des concepts et méthodologies relatifs à l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération, et des temps d'échanges autour de cas apportés par les formateurs ou les participants.

Des supports pédagogiques sont remis aux participants à chaque séance. D'autres supports peuvent être mobilisés (vidéos, paperboard, ...).

≡ Suivi et évaluation

Feuilles de présence émargées par les stagiaires (par échange de mail) ; échanges autour de REX (retours d'expérience), intégration à la communauté de pensée et d'action au travers des événements en accès libre : conférences, séminaires, parcours d'intégration...

≡ Sanction de la formation

En application de l'article L.6353-1 du code du travail, « le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action. »

≡ Tarif

La contribution financière demandée est de 1 350 EUR HT (1 620 EUR TTC) ; 650 EUR HT (780 EUR TTC) pour les demandeurs d'emploi.

Vous avez un statut autre ? La question financière ne doit pas être un frein. Contactez-nous.

Nous vous demanderons de bien vouloir nous adresser votre règlement en retour pour confirmer votre inscription. Il devra impérativement nous parvenir **avant le 24 novembre 2020** prochain de façon à vous permettre de participer aux séances suivantes.



Activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 54049 75 auprès du Préfet de la région Ile De-France ; organisme de formation déclaré référençable par les financeurs de la formation professionnelle continue.